

Direction adjointe des projets  
d'infrastructure et du génie municipal  
Division de l'ingénierie  
4555, rue de Verdun, bureau 208  
Verdun (Québec) H4G 1M4

## AVIS IMPORTANT

Le 23 août 2016

**Objet : Dépôt temporaire de terre et de gravier**  
**Endroit : près du 3601, boulevard Gaétan-Laberge**

Madame, Monsieur,

L'entrepreneur en charge des travaux de reconstruction de la 4<sup>e</sup> Avenue et de la rue Argyle a été autorisé à déposer **temporairement** du gravier et de la **terre non contaminée** sur un site appartenant à l'arrondissement de Verdun situé entre le bâtiment du 3601, boulevard Gaétan-Laberge et le parc Lucien-Caron (face au stationnement du chalet du parc Arthur-Therrien).

Cette mesure vise à réduire le transit de ces matériaux sur le réseau routier durant les heures de pointe permettant ainsi de mener à terme plus rapidement les travaux de reconstruction des rues mentionnées plus haut.

Il est donc prévu que la terre accumulée, les jours de semaine, durant les heures normales des travaux, soit retirée du site quotidiennement et particulièrement les samedis, entre 8 h et 17 h. Du gravier sera également déposé à cet endroit afin qu'il soit utilisé sur ces chantiers.

L'aire de stockage temporaire est limitée à la moitié sud de ce terrain. Les camions accèderont au site par les rues Troy et Lafleur. Un nettoyage régulier du circuit emprunté par ces derniers sera effectué afin de réduire la poussière et des mesures de contrôle du bruit seront mises en place. Par ailleurs, le site sera remis dans son état original à la fin du mois d'octobre.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 3-1-1.

Nous vous remercions de votre collaboration.